

Publications

Logiciel et épinglette
Guide des termes francophones
recommandés

Ce volume, paru en janvier 1992, est un petit dictionnaire de quelque 300 notions émanant essentiellement des travaux de la Commission générale de terminologie de la Délégation générale à la langue française, mais également de l'Atelier de français vivant de Bruxelles ainsi que de la Commission de terminologie de l'Office de la langue française du Québec. Les auteurs peuvent à juste titre prétendre refléter une harmonisation francophone certaine, d'autant plus que la Commission générale française compte parmi ses invités permanents des représentants de pays entièrement ou partiellement de langue française.

Les mots ainsi normalisés ont été traités par la Commission générale française, qui a été créée en 1986. Bon nombre d'entre eux, dont certains qui sont bien antérieurs à cette date, ont leur origine dans une des commissions ministérielles qui avaient considéré que le terme était en réalité à portée générale, ou qu'il posait davantage de problèmes linguistiques que techniques. D'autres proviennent de questions posées directement ou indirectement à la Délégation générale. Un troisième

groupe enfin vient de l'Atelier de français vivant de Bruxelles ainsi que de l'Office de la langue française du Québec. On compte aussi nombre de problèmes de traduction en quête d'une solution satisfaisante, comme *écodéveloppement* pour *sustainable development*.

Le volume ne comporte pas moins de trois préfaces, signées des responsables linguistiques des trois pays, ainsi qu'une introduction méthodologique. Le corps de l'ouvrage est constitué du dictionnaire proprement dit, qui présente les mots normalisés, leur domaine d'emploi, leur définition, la source, avec le cas échéant notes, remarques et équivalents anglais. Les annexes sont riches en coupures de presse.

Les mots présentés dans la partie dictionnaire ont tous été retenus par la Commission générale. Or, *retenu* ne signifie pas nécessairement « créé » ; s'il arrive effectivement que la Commission elle-même crée à partir des matrices lexicales de la langue, il est bien plus fréquent qu'une attestation soit rapportée par un membre et que ce terme, après analyse, soit considéré comme le plus apte à remplacer ou, mieux, à prévenir un anglicisme. Le choix éclairé du terme adéquat est donc au cœur du processus de l'implantation.

Les mots présentés dans ce recueil relèvent majoritairement de la langue de tous les jours, quoiqu'à coloration scientifique et technique.

Ainsi relève-t-on des termes de la bourse (*capitiaux flottants*), de l'informatique (le *logiciel* du titre), des télécommunications (*télécopie*), de l'audiovisuel (*cadreur*), des transports (*démarreur*),... Les sports font l'objet d'une attention particulière, compte tenu de la médiatisation de ce domaine, sans oublier les jeux olympiques d'Albertville.

Quel est le degré d'acceptation ou d'implantation des mots présentés ici? Sans analyse sociolinguistique (déjà entreprise par ailleurs), cette question doit rester sans réponse sérieuse. Mais un regard même superficiel identifie tout de suite nombre de mots parfaitement familiers, et cela pour plusieurs raisons. Les différents pays francophones ne partagent pas les mêmes anglicismes, et ce qui nécessiterait un aménagement dans une communauté existe sans intervention dans une autre: c'est ainsi que *copropriété* n'a jamais été menacé par *condominium* en France, contrairement au Québec. La date de la normalisation peut jouer également: ainsi *crédit-bail*, paru dans le Journal officiel de janvier 1974, est bien plus familier que *coentreprise*, de janvier 1990. L'appui des autorités sectorielles est également très important, comme en témoignent *VTT* et *vététiste*, termes normalisés avec le concours de la Chambre syndicale des cycles.

On décèle dans les néologismes ou les termes retenus un souci

En Bref

constant de transparence, de motivation saussurienne. Les termes à remplacer sont ou immotivés ou seulement motivés par la connaissance qu'un francophone peut avoir de l'anglais. Les néologismes retenus en revanche sont dans la mesure du possible décodables, permettant ainsi une entrée plus facile dans le monde moderne.

Délégation générale à la langue française (= Mamavi, Gina, Depecker, Loïc), *Logiciel et épinglette. Guide des termes francophones recommandés*. La Documentation française, Paris, 1992, 92 p.

Organisations et associations francophones
Répertoire 1992

Cette quatrième édition des *Organisations et associations francophones* a été réalisée par la

Délégation générale de la langue française. Ce répertoire présente 373 organisations et associations qui ont en commun une activité faisant valoir la langue française et la francophonie. Les trois avant-propos sont signés Catherine Tasca (Ministre de la francophonie), Bernard Cerquiglini (Délégué général à la langue française) et Xavier Deniau (Président de l'Afal).

Le répertoire comporte 14 organismes internationaux, 18 nationaux et 341 associations émanant de l'ensemble des pays francophones, et embrassant parfois plusieurs d'entre eux. En plus des renseignements administratifs (adresse, téléphone, date de création et nom des responsables) figure une présentation des objectifs ainsi qu'une liste des publications. Des index par nom, par pays et par sigle permettent une consultation aisée.

Le curieux y trouvera une mine

de créativité insoupçonnée, allant des associations de scientifiques ou de médecins soucieux de la qualité de la langue à tel groupe sportif, culturel ou religieux œuvrant pour les échanges de personnes et d'idées. Proche de ces derniers groupes, on relève également quantité d'associations liant telle nation francophone à un pays tiers, indication que la francophonie n'est pas un chemin à sens unique. L'étudiant et le chercheur orienteront désormais bien plus facilement leurs recherches, grâce aux coordonnées des organismes scientifiques et techniques, qui comprennent des regroupements universitaires et d'enseignants.

Délégation générale à la langue française (= Bruchet, Josseline), *Organisation et association francophones. Répertoire 1992*. Paris, 1992, La Documentation française. 168 p.

Terminologie et enseignement des langues
La traduction littéraire, scientifique et technique

L'Association européenne des linguistes et des professeurs de langues a organisé en 1991 deux colloques qui ont un rapport direct avec la terminologie.

Le premier, coorganisé avec le Centre de terminologie et de néologie, avait pour but de sensibiliser les professeurs de langues de spécialité aux bénéfices que la terminologie est susceptible d'apporter à leur enseignement, et de leur suggérer des applications possibles. Les communications font le point sur la théorie terminologique et surtout sur ses liens avec d'autres disciplines. Un carrefour a réuni des

enseignants de terminologie en provenance de divers pays, qui ont confronté leurs expériences pédagogiques et fait état des débouchés. Les entreprises étaient également représentées, celles qui fournissent des services linguistiques comme celles qui en demandent, permettant aux enseignants de mieux cerner les besoins. Le dernier aspect abordé, et non le moindre, est l'exploitation informatisée de la terminologie, où enseignants, développeurs et responsables de banques de données ont fait le point des applications les plus récentes.

Le colloque sur la traduction ne manque pas d'intérêt, mais celui-ci est davantage littéraire que technique. Une part importante est consacrée aux problèmes de l'automatisation de la traduction, allant des multiples aides informatisées aux recherches théoriques sur les modèles. Une table ronde réunit des spécialistes, praticiens surtout, de la traduction technique.

Les deux colloques, annoncés comme bilingues, furent en réalité très majoritairement francophones, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Terminologie et enseignement des langues, Actes du colloque international organisé par l'AELPL les 31 janvier et 1^{er} février 1991 à Cergy-Pontoise, La Tilv éditeur, Paris, 1991, 182 p. (Paroles et actes). *La traduction littéraire, scientifique et technique*, Actes du colloque international organisé par l'AELPL les 21 et 22 mars 1991 à Paris, La Tilv éditeur, Paris, 1991, 157 p. (Paroles et actes).

Dictionnaire français-danois

Les «petites» langues nationales européennes sont condamnées à l'excellence lexicographique: en effet, l'accès aux «grandes» langues de communication est une condition *sine qua non* d'accès à la vie internationale, et parmi les principaux outils de communication, les dictionnaires bilingues occupent une place de choix. Il n'est donc pas étonnant en soi de constater que le danois dispose d'un dictionnaire bilingue très important (plus d'un million d'équivalents) dont la partie danois-français vient d'être mise à jour. Il s'agit d'un monument vénérable mais très bien entretenu, car la troisième édition date déjà de 1975.

Ce qui va beaucoup moins de soi, en revanche, c'est la convivialité dont ce dictionnaire fait preuve à l'égard du lecteur francophone. Car chacun sait que les dictionnaires bilingues ne s'emploient pas avec un bonheur égal dans les deux sens: lorsque l'essentiel de la clientèle d'un dictionnaire bilingue est composé de locuteurs de la langue à faible diffusion, celle-ci se trouve peu décrite. L'utilisateur de la langue de grande diffusion est même doublement défavorisé, car la langue-cible, mal décrite, sert aussi de métalangue. Or, ici, le lecteur de langue française n'est pas lésé, ou si peu: les mots danois sont bien décrits, jusqu'au genre et à la déclinaison pour les noms, et le métalangage, généralement en français dans le texte (ou plutôt dans l'abréviation), est tout à fait accessible. En revanche, pas de transcription phonétique, très utile au non danophone qui doit s'exprimer à l'oral.

En outre, ce dictionnaire fait une large place au vocabulaire scientifique et technique. Or, la place de la

terminologie dans les dictionnaires de langue générale est un problème qui n'a pas de solution satisfaisante. Lorsqu'il existe des dictionnaires spécialisés, on peut recommander d'autres sources. Or, les dictionnaires techniques danois-français sont très rares, et celui-ci a donc un double rôle à jouer: permettre au francophone d'accéder à toutes sortes d'informations rédigées en danois, générales ou spécialisées. Ici aussi, il joue assez bien son rôle, parfois mieux même que dans l'autre sens: un Français comprendra *datastyret* grâce à l'explication *commandé par ordinateur*, mais le Danois ne trouvera pas le plus courant *informatisé*, comme on relève *téléinformatique* (pour *datel*) plutôt que *télématique*.

Il faut saluer ce dictionnaire qui renforce non seulement le danois, mais aussi la francophonie dans son ensemble, car, grâce au français, on accède facilement à une partie importante de la civilisation scandinave.

Blinkenberg, Andreas, Høybye, *Dansk-Fransk ordbog / Dictionnaire danois-français*, 4^e édition révisée, Handelshøjskolens forlag, Nyt nordisk forlag Arnold Busk, Copenhague, 1991.

Aberystwyth Word Lists

La néologie compte un nombre croissant d'adeptes dans les pays anglo-saxons, notamment en Grande-Bretagne, où la maison d'édition Longman publie un recueil quasi annuel de mots nouveaux (*The Longman Register of New Words*, Volume 1, 1989; Volume 2, 1990). Il n'est pas étonnant de découvrir que cet intérêt touche également les langues étrangères (ou *LOE*, *languages other than English*, pour employer le néologisme anglo-

australien désormais consacré), dont le français. Parmi les publications de ce genre une place particulière revient aux *Aberystwyth Word Lists*, périodique de taille modeste mais de parution régulière, présentant des cueillettes de néologismes relevés dans des sources françaises.

Les textes dépouillés sont des quotidiens et des hebdomadaires parisiens (qualifiés en France de «nationaux») d'intérêt général; les revues spécialisées sont consciemment exclues. L'inclusion d'un mot est déterminée d'après l'examen d'un corpus d'exclusion succinct: les dictionnaires bilingues de Robert-Collins et de Harraps. Dans les numéros réguliers, le néologisme est présenté dans un contexte, dûment identifié, avec un équivalent en anglais et parfois des explications. Le volume récapitulatif (*AWL New French Words*) reprend les quelque 1 500 entrées des numéros précédents sous une forme simplifiée, notamment sans indication de source.

Le rédacteur explique que les recueils sont lus avant tout par les traducteurs en panne d'équivalent, public qui désormais remplace peu à peu celui d'origine, des professeurs de français des universités britanniques.

Ce périodique présente tous les avantages et tous les inconvénients d'une approche purement descriptive de la néologie. Il est certainement très utile de démultiplier les observations faites sur une langue qui évolue rapidement, et ces recueils complètent la documentation existante. En outre, on imagine qu'un public d'universitaires ne se trompera pas sur la valeur qu'il convient d'attribuer à un hapax, et qu'un traducteur aura assez de jugeote pour apprécier si tel équivalent proposé d'un néologisme peut coller en dernier recours. Les attestations seront également d'un très grand intérêt aux yeux des lexicographes soucieux de la mise à jour des dictionnaires, d'autant plus que le non-francophone décèle parfois des

nouveautés qui passent inaperçues aux yeux de l'autochtone.

Le lecteur non averti cependant risque de prendre pour argent comptant des coquilles (*élévation de température [...] fatable aux poissons*), des hapax (*athletic foot, audimateur, porto-time*) des effets de style (*mélodrame [...] aux effets lacrymogènes*), ou des anglicismes moins courants que leurs équivalents français (*chairman, crack-pain?*). À côté des bizarreries, on relève des termes normalisés tels que *parrainage* pour *sponsoring*, pour peu que ceux-ci figurent dans le corpus, mais comment les distinguer?

Bien moins dangereuse en revanche, l'inclusion de très nombreuses lexies très bien établies dans la langue mais absentes des dictionnaires bilingues (*fusil à pompe*). D'autres sont bien attestés dans le corpus d'exclusion, comme *cachère* (pourquoi au féminin?), *invite...* Les équivalents anglais surprennent parfois: *cocooning* n'existerait pas en anglais, et *cocooner* serait l'équivalent de *mollycoddle?*, *happy few* (*pace Stendhal!*) *select few?*

La diffusion de ces fascicules est sans doute suffisamment ciblée pour éviter ce genre de mauvaise interprétation. Il serait souhaitable cependant qu'une future édition en disquettes que le rédacteur annonce déjà soit accompagnée d'un traitement lexicologique adéquat afin de garantir une utilisation raisonnable.

On peut commander les fascicules auprès du rédacteur: Geoffrey Bremner, 12 College Road, Reading RG6 1QB, Royaume-Uni.

Bremner, Geoffrey, *Aberystwyth Word Lists*, 1 à 12, 1986-1991; *AWL New French Words*, 1991.

Lexique des services de santé

Le *Lexique des services de santé*, comptant 1 068 entrées, a été élaboré par le réseau *Entraide Traduction Santé (ETS)*, qui avait pour objet d'uniformiser la terminologie chez les usagers et les travailleurs des services de santé, de faciliter la normalisation et la communication en français et en anglais dans ces mêmes services et de diffuser une terminologie provenant de sources fiables.

Ce lexique présente un ensemble de termes et d'expressions propres au secteur des services de santé en général du pays. Il est divisé en deux parties, traitant des services de santé mêmes et des appellations officielles qui s'y rattachent.

Cette publication s'adresse avant tout aux professionnels de la santé et aux traducteurs, terminologues et interprètes œuvrant dans ce domaine. Il ne s'agit certes pas d'une liste exhaustive des termes propres aux services de santé mais plutôt d'un ouvrage de base qui prendra plus d'expansion au fur et à mesure de son actualisation.

Les entrées définitives ont été retenues par les membres d'ETS d'après les observations formulées par des personnes possédant une connaissance spécialisée du domaine des services de santé.

Lexique des services de santé = *Glossary of Health Services*, Ottawa, Direction de la terminologie et des services linguistiques, 1991 (Bulletin de terminologie, n° 205).

Vocabulaire du langage Ada

Le langage informatique Ada, nommé d'après le prénom de la comtesse de Lovelace (1815-1851), mathématicienne reconnue du XIX^e siècle et fille de lord Byron, a été défini pour le compte du département de la Défense des États-Unis qui l'a adopté en 1980 (norme MIL-STD-1815). Il s'est révélé un outil des plus efficace, notamment dans le domaine du génie logiciel. Utilisé par l'armée et par l'industrie, il s'annonce déjà comme le langage universel de l'avenir.

Le présent vocabulaire comprend environ 2 000 termes, dont 500 s'accompagnent de définitions. Le manuscrit a été relu par plusieurs spécialistes, soit le lieutenant-colonel François Létourneau, de la Direction – Génie terrestre et maintenance en électronique du ministère de la Défense nationale, le major Claude Y. Laporte, professeur et responsable du projet informatique au Collège militaire royal de Saint-Jean, et M. Raymond Bourret, ingénieur auprès d'Adga, compagnie spécialisée en génie logiciel.

Lazwe, Noël. *Vocabulaire du langage Ada = Ada language vocabulary*, Ottawa, Direction de la terminologie et des services linguistiques, 1991 (Bulletin de terminologie, n° 206).

Vocabulaire du libre-échange

Depuis la fin de la dernière guerre, la libéralisation du commerce est l'un des éléments clés de la politique économique du Canada. La réduction substantielle des tarifs multilatéraux, rendue possible par la mise en œuvre du Gatt, résulte directement des

efforts qui ont été faits à ce chapitre. L'Ale, toutefois, va plus loin, puisqu'il abolit la plupart des barrières commerciales qui subsistaient entre le Canada et son principal partenaire, les États-Unis. Il servira sûrement de modèle dans la négociation des ententes multilatérales qui seront conclues à l'avenir dans le domaine du commerce.

En avril 1989, l'accroissement du nombre des demandes de renseignements portant sur le libre-échange a incité la Direction de la terminologie et des services linguistiques à publier un ouvrage que pourraient consulter les Canadiens désireux de se familiariser avec la terminologie de ce domaine. On trouvera donc, dans la présente publication, les termes commerciaux et économiques utilisés dans l'Accord même, et ceux qui ont servi à le décrire.

Le libre-échange touche de nombreux domaines, dont la propriété intellectuelle, les télécommunications, les douanes, les subventions, les investissements, les services, l'emploi, la fiscalité, l'agriculture, l'immigration, le règlement des différends, les marchés publics.

Hutcheson, Helen. *Vocabulaire du libre-échange = Vocabulary of Free Trade*, Ottawa, Direction de la terminologie et des services linguistiques, 1991 (Bulletin de terminologie, n° 204).

Vocabulaire de technologie éducatrice de formation

L'objectif du présent vocabulaire était l'enrichissement de l'édition provisoire de 1986. Le nombre initial d'entrées a sextuplé. Une forte proportion des

termes font l'objet d'une définition ou d'un commentaire, tantôt dans les deux langues officielles, tantôt dans une seule.

Parmi les domaines étudiés, outre les termes de base de la formation, il y a l'andragogie, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, la technologie éducative (audiovisuel et enseignement programmé), la psychologie (dynamique de groupe et mémoire).

Les termes retenus sont pour la plupart tirés de sources originales anglaises ou françaises. La Banque de terminologie du Canada a servi d'appoint aux recherches. Le cas échéant, nous avons tenu compte de la terminologie en usage à l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) et des termes recommandés ou normalisés par l'Office de la langue française du Québec.

Pour faciliter la consultation, un lexique français-anglais fait suite au vocabulaire anglais-français.

Le vocabulaire est finalement assorti d'une bibliographie regroupant une centaine de titres. Seuls les principaux ouvrages consultés sont énumérés. les dictionnaires généraux n'y sont pas mentionnés.

Brisebois, Madeleine. *Vocabulaire de technologie éducative et de formation = Vocabulary of educational technology and training*, Ottawa, Direction de la terminologie et des services linguistiques, 1991, (Bulletin de terminologie, n° 196).

La signalisation dans les hôpitaux

La signalisation dans les hôpitaux est le premier titre d'une nouvelle collection de guides, lancée par l'Office de la langue française pour répondre aux besoins

spécifiques de différents milieux professionnels. Cet ouvrage offre un répertoire d'environ 300 termes et messages utilisés pour donner divers renseignements dans les hôpitaux ou dans les autres établissements de santé.

Les entrées représentent des termes (*biberonnerie, chirurgie oncologique*) ou des formulations de messages (*fermer la porte à clé, réservé aux patients*). Toutefois les symboles graphiques, tels les pictogrammes, sont exclus. Les entrées sont présentées en anglais dans l'ordre alphabétique continu des termes ou des locutions; elles sont suivies des équivalents français, dont un index figure à la fin du volume. Dans le cas des appellations d'emploi, les formes des deux genres sont mentionnées lorsqu'il ne s'agit pas d'une forme épécène. Une bibliographie complète la publication.

Ce guide permettra de diffuser et d'implanter un français de qualité dans les milieux médico-hospitaliers et auprès du grand public tout en répondant aux questions d'ordre linguistique ou terminologique de tous ceux qui ont à mettre au point ce type de signalisation.

Juneau, Denis.

La signalisation dans les hôpitaux, Québec, Office de la langue française, 1991, 27 p. (Guides de l'Office de la langue française).

On peut se procurer *La signalisation dans les hôpitaux* en écrivant à l'adresse suivante:

Office de la langue française,
Division des publications,
800, tour de la Place-Victoria,
Montréal (Québec),
H4Z 1G8,
Canada.

Vocabulaire des véhicules de transport routier

Le domaine du transport routier, fortement influencé par la technologie américaine, n'a pas, jusqu'à aujourd'hui, fait l'objet de véritables efforts pour dénommer justement les véhicules et leurs composantes. M. Laurent Paquin, grand spécialiste du domaine, qui s'est intéressé depuis 1975 à la terminologie du transport routier des marchandises, a travaillé de concert avec un comité composé de représentants du ministère québécois des Transports, de Transports Canada, du Secrétariat d'État et de l'Association du camionnage du Québec à la préparation du *Vocabulaire des véhicules de transport routier* avec le soutien méthodologique de l'Office de la langue française.

Le vocabulaire, qui reprend le fascicule 1 du même titre, paru en édition provisoire en 1985, comprend 718 notions définies et accompagnées de notes techniques et linguistiques. La structure du vocabulaire a été conçue de façon à faciliter sa consultation et plusieurs planches, sur lesquelles sont indiqués un très grand nombre de termes, sont insérées dans chacune des cinq grandes divisions du vocabulaire:

- I. Le soubassement;
- II. La cabine;
- III. Le véhicule;
- IV. La superstructure;
- V. Le freinage.

Une bibliographie très riche ainsi que des index anglais et français complètent cet ouvrage. Ce vocabulaire s'adresse principalement à tous ceux et celles qui doivent rédiger des textes, des normes ou des réglementations et qui sont à la recherche d'une terminologie uniformisée et structurée s'alignant le plus possible sur la terminologie en

usage en Europe et qui tient compte de la réalité nord-américaine.

Le *Vocabulaire des véhicules de transport routier* est en vente dans les librairies des Publications du Québec. Paquin, Laurent et autres. *Vocabulaire des véhicules de transport routier*, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 166 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Vocabulaire des tours et du tournage des métaux

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre l'Office de la langue française, plusieurs entreprises utilisatrices des techniques d'usinage des métaux et le Secrétariat d'État du Canada. Le Comité interentreprises de l'usinage et de la machine-outil a été créé il y a quelques années pour étudier les notions relatives aux techniques de tournage des métaux et aux principaux types de tours. Ces sous-domaines avaient déjà fait l'objet de deux publications à caractère provisoire qui ont été utilisées par le comité comme base de ses travaux.

Le vocabulaire renferme 169 notions relatives aux opérations de tournage et aux principaux angles de coupe, ainsi qu'aux tours et à leurs différents outils et accessoires. C'est ainsi que les utilisateurs y trouveront notamment la description d'opérations comme le tournage, l'alésage et le taraudage, et d'outils comme le mandrin à pince et la contrepoupée, ainsi que l'explication de techniques telles que l'usinage par abrasion.

Les 268 entrées du vocabulaire sont présentées en anglais dans l'ordre alphabétique discontinu et sont suivies, le cas échéant, de sous-entrées anglaises et françaises (abréviations, synonymes et variantes

orthographiques). Chaque notion est accompagnée d'une définition anglaise et d'une définition française et souvent de notes dans les deux langues. La bibliographie comprend les titres des ouvrages qui ont servi à la préparation de dossiers terminologiques sur lesquels est basée cette publication. Enfin, l'index français permet, grâce à ses renvois numériques, un repérage rapide des articles terminologiques.

Le *Vocabulaire des tours et du tournage des métaux* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Comité interentreprises de l'usinage et de la machine-outil. *Vocabulaire des tours et du tournage des métaux*, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 38 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Vocabulaire des conventions collectives

La *Charte de la langue française* stipule que les conventions collectives doivent être rédigées en français.

Ce vocabulaire a donc été élaboré dans le but d'uniformiser la terminologie des conventions collectives. Il comprend 921 entrées et traite plus de 400 notions reliées aux termes utilisés au Québec dans la rédaction des conventions collectives.

Ce vocabulaire est le fruit d'une collaboration entre l'Office de la langue française et un comité de référence formé d'experts provenant des milieux patronal, syndical et universitaire, ainsi que du ministère du Travail. L'auteur a également consulté des spécialistes de France et de Suisse (Bureau international du travail) afin de recueillir et de confronter les avis des personnes-ressources des différentes écoles et des nombreux secteurs du domaine du travail. L'ouvrage tient compte du

Code canadien du travail et du *Code du travail du Québec*.

Les entrées françaises sont présentées dans l'ordre alphabétique discontinu. Elles sont accompagnées, le cas échéant, de synonymes, de termes à éviter, de renvois et sont suivies des équivalents anglais, des définitions françaises et parfois de notes. Le domaine d'emploi est indiqué en fin d'article. À la fin de l'ouvrage, se trouvent une bibliographie comprenant les documents utilisés lors du traitement terminologique des données, ainsi qu'un index des termes anglais.

Le *Vocabulaire des conventions collectives* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Pétrin, Hélène.

Vocabulaire des conventions collectives, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 95 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Lexique des fruits

La diversité croissante des fruits offerts au consommateur québécois s'est accompagnée d'une forte demande terminologique. Pour répondre à ce besoin, l'Office de la langue française a repris, en l'enrichissant, l'édition provisoire du *Lexique des fruits et légumes*; le sous-domaine des légumes fera toutefois l'objet d'une publication distincte.

Le *Lexique des fruits*, illustré par 25 photos en couleurs, présente un très vaste étalage de fruits locaux, sauvages et surtout exotiques. Élaboré par un comité de terminologie composé d'experts dans le domaine de l'alimentation, ce lexique comprend 173 entrées françaises suivies des équivalents anglais et latins, de renvois, de synonymes et, dans la plupart des cas, de notes

linguistiques et encyclopédiques de type descriptif. La partie lexicale est suivie d'une bibliographie et des index des termes anglais et des termes scientifiques. Les illustrations en couleurs regroupées au centre de l'ouvrage renvoient au numéro de l'entrée et sont signalées à la suite des termes illustrés.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette publication vise à permettre la diffusion d'une terminologie de qualité et s'adresse autant aux consommateurs qu'aux importateurs, aux distributeurs et aux commerçants qui travaillent dans ce sous-domaine de l'alimentation en pleine expansion.

Le *Lexique des fruits* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Croteau, Clément.

Lexique des fruits, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 51 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).